

# *Neronia X*

## **Le Palatin, émergence de la colline du pouvoir à Rome, de la mort d'Auguste au règne de Vespasien, 14-79 ap. J.-C.**

**Rome  
EFR, Navona  
5-8 octobre 2016**

La découverte récente d'un imposant édifice néronien sur le Palatin souligne l'actualité de ces recherches et le renouvellement de nos connaissances et de nos interrogations sur un lieu essentiel à la mise en place du pouvoir impérial à Rome. L'édifice, en cours d'étude, modifie notre appréhension du complexe palatial de Néron, de son organisation, de ses paysages et de son fonctionnement. La *Domus Aurea* ne se limite pas au Palatin, on lui reprochera de menacer la Ville, mais elle possède, sur la colline, des éléments indispensables à son fonctionnement et à l'exercice du pouvoir par son propriétaire. L'extension néronienne est, de plus, momentanée au cours du premier siècle. D'Auguste aux Flaviens, le lieu du pouvoir demeure le Palatin. Au lendemain de la mort de Néron, au cœur des guerres civiles, il est l'*arx imperii*, qu'il faut tenir ou conquérir pour exercer le pouvoir. Les Flaviens, dans le démembrement de la Maison Dorée, ne rendent pas la colline au peuple et n'y établissent ni thermes publics ni amphithéâtre.

La colline donne son nom au palais, *palatium*, sous Domitien, mais elle accueille bien avant un complexe impérial qui dépasse la simple *domus* aristocratique et qui s'apparente déjà à un palais. Auguste a enraciné la pratique palatine de la vie et du pouvoir du prince. À sa mort, il laisse un ensemble foncier et résidentiel, la *domus Augusti*, calée à l'angle sud-ouest du Palatin.

La demeure est traditionnellement, à Rome, un lieu d'expression du pouvoir de son propriétaire. Elle prenait, dans le cadre républicain, de façon temporaire, une dimension civique quand le maître des lieux accédait à un honneur public. Avec Auguste, le cumul, dans la longue durée, des magistratures, des prêtrises et autres titres honorifiques et officiels, fait de sa maison un lieu civique permanent, où se pratiquent vie intime et affaires d'État. Patiemment, le *princeps* articule sa *domus* au potentiel de la colline dont il modifie progressivement le paysage et la symbolique. Le choix du Palatin et la mise en valeur de son angle sud-ouest ne doivent rien au hasard. Quartier le plus aristocratique de Rome à la fin de la République, il sied aux prétentions d'un ambitieux. Colline des origines, elle au cœur du programme augustéen de retour de l'âge d'or. Les témoins archaïques et républicains sont mis en valeur et intégrés au complexe topographique et architectural nouveau. Le premier des princes, en famille, y côtoie et accueille les dieux, les héros, il y reçoit les amis, les légats, les ambassades, les clients, y invite le sénat à siéger et soutenir son action. Sa demeure fait l'objet d'honneurs publics et est littéralement mise en scène dans le paysage romain, où elle devient la tribune d'honneur du *Circus Maximus*.

L'héritage d'Auguste est mis en valeur et développé par les Julio-Claudiens. Par le jeu des héritages et des confiscations, la colline devient propriété impériale et accueille des projets successifs d'organisation, pas toujours en continuité les uns avec les autres, souvent liés à l'expérimentation pratique et personnelle de l'exercice du pouvoir par les princes de la première génération.

Vespasien met un terme à la logique d'extension de la demeure impériale, qui culmine avec Néron, et recentre l'espace du pouvoir sur le Palatin, sur lequel Domitien construit son « palais ».

### **Enjeux par rapport à l'état actuel des connaissances**

La chronologie du Congrès ouvre sur des moments plus méconnus du premier Palatin impérial, entre la fondation d'Auguste, limitée topographiquement, et la mise en forme de Domitien, où la colline et le palais s'assimilent. Qu'en est-il entre ces deux moments, avec un enracinement du pouvoir impérial sur le Palatin, un agrandissement du patrimoine foncier des Julio-Claudiens et un débordement néronien ? Comment la colline est-elle intégrée au complexe impérial qui se renforce de Tibère à Vespasien ? La conséquence en est l'extraction d'un quartier de Rome, certes résidentiel et aristocratique, du fonctionnement normal et quotidien de l'*Urbs* avec la constitution d'un domaine dont le propriétaire ou le bénéficiaire est également le maître de l'État. Les projets néroniens débordent la colline. Leurs excès topographiques et la menace qu'ils représentaient pour la Ville ont été dénoncés dès l'Antiquité. Cependant, dans la guerre civile qui suit la mort de Néron, le Palatin demeure, en-deçà de la *domus aurea*, le symbole du pouvoir impérial, l'*arx imperii*.

La problématique de la question porte donc sur l'enracinement de l'*imperium* au Palatin. La période julio-claudienne et le début de l'époque flavienne laissent subsister de nombreuses inconnues quant au déroulement du développement topographique et architectural de la colline, tout en étant témoins d'aménagements continus, successifs, articulés entre eux ou à différents projets princiers. La connaissance du paysage, de l'emprise foncière au Palatin, du statut, de l'agencement et de la fonctionnalité des lieux est, à coup sûr, un moment essentiel de ces travaux. La transformation du quartier résidentiel en colline impériale, à partir de l'héritage d'Auguste, se manifeste matériellement. La fermeture de la colline, le contrôle de son accès, sa transformation en quartier impérial voire en « citadelle » sont à mesurer à l'aide des sources et des études réalisées. Le Palatin accueille-t-il au cours de cette période les éléments qui l'identifient à la « citadelle du pouvoir » ou la description de Tacite est-elle une vision rétrospective d'un contemporain de l'édifice de Domitien ? La dynamique impériale qui promeut la maison du prince et son terrain, un relief, s'inscrit dans un cadre urbain également en pleine mutation. L'*imperium* n'est pas traditionnellement attaché à un lieu unique à Rome, et d'autres peuvent concurrencer le Palatin, comme le Capitole ou le Quirinal de Vespasien. Est-il pensé comme tel par les successeurs d'Auguste ou le devient-il par la pratique ?

Le dixième Congrès International de la SIEN souhaite réunir dans un cadre scientifique de haut niveau des spécialistes et des chercheurs de disciplines différentes sur cette question et cette période.

#### **Comité Scientifique :**

Filippo Coarelli (Perouse), Olivier Devillers (Bordeaux), Henner von Hesberg (Cologne), Clemens Krause (Zurich), Clementina Panella (Rome), Yves Perrin (Saint-Étienne-Lyon), Manuel Royo (Tours), Maria Antonietta Tomei (Rome), Françoise Villedieu (Aix-Marseille), Catherine Virlouvet (EFR).

#### **Comité d'organisation :**

Agnès Bérenger (Montpellier), Stéphane Bourdin (EFR), Fabrice Galtier (Montpellier), Virginie Hollard (Lyon), Manuel de Souza (Saint-Étienne-Lyon).